

**MAIRIE de
SAINT-JEAN-SAVERNE**

57 Grand Rue - 67700



ARRETE MUNICIPAL N°2025-12

Le Maire de la Commune de Saint-Jean-Saverne,

VU les articles L.2212-1 à 2212-5 et L. 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article R 225 du Code de la Route

VU l'article R. 26-15 du Code Pénal

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, Départements et Communes

VU la demande de la société HYGIEN'3D sise à Schiltigheim en date du 14 mai 2025, en charge de travaux de nettoyage, au niveau de l'Hôtel Restaurant KLEIBER rue de l'Eglise à Saint-Jean-Saverne.

ARRETE

Article 1^{er} La société HYGIEN'3D est autorisée à occuper le domaine public, au niveau de l'Hôtel Restaurant KLEIBER rue de l'Eglise, avec le stationnement d'un camion et d'une nacelle en vue de réaliser travaux de nettoyage, le mardi 10 juin 2025 de 9h00 à 11h00.

Article 2 Le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier.

Article 3 La société HYGIEN'3D est chargée de la mise en place d'une signalisation réglementaire et sa responsabilité serait engagée en cas d'incident sur le site.

Article 4 Ampliation du présent arrêté est communiquée à :
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saverne
Monsieur le Directeur Département du SDIS
Aux demandeurs
Affichage en Mairie

Fait à Saint-Jean-Saverne, 14 mai 2025

Le Maire

Jean GOETZ